



**ACCORD INTERNATIONAL DE 2007 SUR LE CAFÉ  
CONCLU À LONDRES LE 28 SEPTEMBRE 2007**

**MADAGASCAR : RATIFICATION**

Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC), agissant en sa qualité de principal fonctionnaire administratif du dépositaire de l'Accord international de 2007 sur le Café, informe que le Madagascar a déposé un instrument de ratification le 26 novembre 2014.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères